



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 12

Mercredi 31 mars 2021

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Corcelles

Fermeture de l'administration communale – Vacances de Pâques 2021

Le bureau communal sera fermé du lundi 5 avril au vendredi 9 avril 2021 inclus.

La réouverture du bureau communal se fera le mardi 13 avril 2021 de 10h à 11h.

Corcelles, le 31 mars 2021

Secrétariat communal



Court

Avis de construction

Requérants: Thérèse Studer et Frédy Weber, Graiterie 4, 2738 Court

Propriétaires: idem requérants

Auteur du projet: Raymond Heyer, architecte HES, Clos du Moulin 28, 2742 Perrefitte

Emplacement: parcelle N° 1781, au lieu-dit «Route de Chaluet 2», 2738 Court

Projet: agrandissement d'une chambre à l'étage avec rallongement de la toiture principale, pose de 2 velux, remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau à l'extérieur, pose d'une isolation périphérique sur l'annexe Nord

Chauffage: pompe à chaleur air-eau de type Daikin Atherna ERLQ 011CW1

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA2, plan de quartier «Les Ravières – Les Condémines»

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 avril 2021 inclusivement auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 24 mars 2021

Municipalité de Court, administration municipale

Avis de construction

Requérants: Messieurs Thierry et Olivier Rossé, Rue de l'Envers 11, 2738 Court.

Emplacement: parcelle N° 1018, au lieu-dit: «Rue de la Valle 5», commune de Court.

Projet: reconstruction après incendie d'un immeuble d'habitation avec un local d'artisanat au rez-de-chaussée (charpenterie/menuiserie), aménagement de 5 places de stationnement à l'extérieur, déplacement et remise en état des deux greniers N° 5a et 5b et déplacement de la conduite publique existante des eaux usées.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: Village ancien.

Recensement architectural: objets C, digne de protection (grenier 5a), digne de conservation (grenier 5b), ensemble bâti A.

Dérogations: art. 48 LAE, 80 LR, 33 al. 2 et 3 RCC et 10 du règlement communal d'assainissement.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 23 avril 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 mars 2021

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Crémises

Avis de construction

Requérante: Jean Baertschi SA, Rue de l'Industrie 71, 2746 Crémises.

Auteur du projet: Atelier d'architecture Jacky Monnot, Li en son 55. 2953 Pleujouse.

Emplacement: parcelles N°s 482 et 770, au lieu-dit: «Rue de l'Industrie 71», commune de Crémises.

Projet: pose de 2 nouvelles citernes à huiles de coupe en PVC avec bac de rétention d'une contenance de 4'000 litres chacune, pose de deux nouvelles citernes à huile de coupe en PVC sans bac de rétention de 2 x 4'000 litres, installation de conduites de distribution dans l'ensemble de la zone des décolleteuses, remplacement de l'ancienne machine à distiller par un évaporateur sous vide FORMECO WT 20 HS.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 23 avril 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Crémises. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 24 mars 2021

La préfète: Stéphanie Niederhauser

**Validation de vos
avis sur la plateforme:**

lundi 14h

www.lasemaine.ch



Belprahon

Ordonnance relative au système de contrôle interne (SCI)

Selon l'Ordonnance sur les communes (OCO) article 114, le Conseil communal veille à l'organisation opportune de la gestion financière et à l'instauration d'un système de contrôle interne efficace.

De ce fait, le conseil communal a, lors de sa séance du 18 mars 2021, adopté l'Ordonnance relative au système de contrôle interne (SCI). Celle-ci abroge toutes dispositions antérieures contraires. Elle entre en vigueur dès le 18 mars 2021, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre. Cette ordonnance peut être consultée au bureau communal durant les heures d'ouvertures.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre l'ordonnance du conseil communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary. Belprahon, le 31 mars 2021

Le Conseil communal

Cabane forestière – Réservations

Les réservations pour la cabane forestière se font dès à présent uniquement par l'intermédiaire du secrétariat communal, soit en appelant au 032 493 48 27 ou par mail à secretariat@belprahon.ch. Pour l'utilisation du foyer extérieur, aucune réservation préalable n'est requise, priorité au premier arrivé. A votre départ, nous vous prions d'emporter tous vos déchets et de laisser la place propre pour les suivants.

Belprahon, le 31 mars 2021

Le Conseil communal



Grandval

Fermeture du secrétariat municipal

Le secrétariat sera fermé du 5 au 9 avril 2021.

En cas d'urgence, merci d'appeler le 079 335 80 12.

Pour consulter les documents mis en dépôt public, vous pouvez appeler le 076 440 98 14 le mercredi et le jeudi de 9 h à 10 h.

Grandval, le 31 mars 2021

Le Conseil municipal



Loveresse

Avis de construction

Requérant / maître d'ouvrage: Maeder Frédéric, Route de Moron 4, 2732 Loveresse.

Auteur du projet: ECE Société d'étude pour l'Economie et la Conservation de l'Energie, Rue Centrale 1, 2740 Moutier

Adresse du projet: parcelle N° 597, Route de Moron 4, 2732 Loveresse

Description du projet: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation et de construction: zone Centre Ancien

Dérogation: Art. A154 RCC (distance insuffisante par rapport à la route)

Dépôt public: du 31 mars 2021 au 30 avril 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'Ecole 3, à Loveresse, dans le même délai.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Dépôt public de la demande, avec plans, au secrétariat communal, jusqu'au 30 avril 2021. Les oppositions et réserves de droit faites par écrit seront reçues dans le même délai au conseil communal.

Loveresse, le 23 mars 2021

Conseil communal

Informations communales

Administraton communale

Le bureau communal sera fermé les jeudi et vendredi 8 et 9 avril prochains.

Rapport officiel d'analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyses officiels du Laboratoire cantonal, suite au prélèvement effectué en date du 24 février 2021 au réseau de distribution, OPC du canton de Berne, lavabo, Grand Nods à Loveresse par M. Ivo Gerber, inspecteur technique a montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales. Les substances minérales, métaux lourds, qualités microbiologique, physique et chimique sont en règles.

Société de Tir Loveresse

Calendrier des jours de tir (remplace avis du 24 mars 2021)

La Société de Tir avise le Conseil communal que des tirs à balles auront lieu **les lundis et mardis** dès le 6 avril et jusqu'au 12 octobre 2021 dans la zone de tir.

La route sera donc fermée à la circulation les lundis et mardis de 17 h à 20 h 30 ainsi que les jours de tirs programmés.

Il est interdit de se promener, de circuler et de stationner dans la zone de tir.

La Société de Tir décline toute responsabilité en cas d'inobservation de la présente publication.

Loveresse, le 25 mars 2021

Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérant: Buompane Nicolas et Sarah, rue du Collège 5, 2740 Moutier

Auteur du projet: Boegli Jardins, 2762 Roches

Emplacement: Parcelle N° 3125, rue du Collège 5

Projet: Pose d'une piscine enterrée chauffée par une pompe à chaleur à l'Ouest de l'habitation

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 23 avril 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 24 mars 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction – Modification projet

Requérant: Gerber Olivier, rue de Chalière 29, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1461, rue de Chalière 29

Projet: Pose d'un canal de fumée pour poêle en façade Est

Ajout au projet: Pose d'une palissade de jardin côté Nord-Est

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 16 avril 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 24 mars 2021

Services Techniques-Urbanisme

Services techniques - Travaux publics

Rappel à la population

Respect des directives d'évacuation des ordures ménagères, du carton, du papier et des déchets encombrants

Pour éviter les sacs à ordures éventrés, le carton et le papier qui, selon les conditions atmosphériques, s'envolent et jonchent les rues et propriétés, nous invitons les usagers à sortir leurs déchets le jour du ramassage uniquement et cela dès 7 h du matin en respectant les conditionnements suivants:

Ordures ménagères

A évacuer dans des sacs officiels Celtor de 17, 35, 60 et 110 l ou dans des conteneurs en plastique de couleur anthracite (avec autocollant spécifique) de 140 l, 240 l ou 770 l ou en métal de 800 l.

Les conteneurs en plastique de 770 l de couleur anthracite ou en métal de 800 l du commerce, de l'artisanat et de l'industrie doivent être munis de la vignette Celtor.

Carton

Les cartons doivent être pliés, comprimés et impérativement ficelés ou déposés en vrac uniquement dans un conteneur de couleur jaune de 770 l ou en métal de 800 l (avec autocollant spécifique).

Papier

Le papier doit être mis en paquets solidement ficelés ou évacué en vrac dans des conteneurs de couleur jaune de 140 l, 240 l et 770 l ou en métal de 800 l (avec autocollant spécifique).

Les sacs en plastique, les cornets ou les cartons pour emballer le papier ne sont pas admis.

Déchets encombrants

Sont évacués des objets non métalliques d'un poids maximum de 50 kg et d'une longueur de 1.80 au maximum (uniquement quelques pièces). Ceux-ci devront également être regroupés afin de permettre une prise en charge facilitée. Il est obligatoire de démonter et séparer la ferraille.

Tous les objets qui peuvent être mis dans un sac officiel Celtor jusqu'à 110 litres ne sont pas considérés comme «encombrants» et doivent obligatoirement être évacués par le biais des sacs à ordures officiels Celtor.

Seul le respect de ces consignes permettra de maintenir une Ville propre et agréable. Aussi, des contrôles seront effectués et les contrevenants seront dénoncés et passibles d'une amende.

Nous remercions chacun de prendre note de ces indications.

Moutier, mars 2021

Services techniques - Travaux publics

Avis de construction

Requérant: Hug Martine, chemin de la Creuse 6, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1884, chemin de la Creuse 6

Projet: Pose d'un garage préfabriqué au Nord-Ouest

Zone: H3

Dérogation: Art. 80 LR

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 23 avril 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 24 mars 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Lavanchy Lucie, Sandackerweg 10, 3238 Gals

Emplacement: Parcelle N° 1712, Chemin des Pommiers 10

Projet: Remplacement des plaques eternit en toiture par des panneaux sandwich

Zone: H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 23 avril 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 24 mars 2021

Services Techniques-Urbanisme

Services industriels - Eaux

Avis important – Rue de la Courtine – Remplacement de la conduite de distribution d'eau potable

Le Service des Eaux va procéder au remplacement de la conduite de distribution d'eau potable à la rue de la Courtine sur un tronçon d'environ 220 mètres allant du Carrefour de l'Etoile à la bifurcation desservant les chemins Fin-Lépine/Combattes.

Ces travaux débuteront dès le lundi 12 avril 2021 et dureront environ 6 semaines et ce pour autant que les conditions atmosphériques soient favorables.

Ce tronçon de rue sera fermé à la circulation de transit durant toute la phase du chantier.

En revanche, les riverains pourront en principe accéder aux propriétés, places de parc et garages durant les travaux et les accès piétons seront garantis en tout temps également.

Nous demandons aux habitants du quartier, aux livreurs et à la population de Moutier et des environs de bien vouloir prendre note des restrictions de circulation et de se conformer strictement à la signalisation qui sera mise en place au cours des travaux.

Toutes les mesures seront prises pour réduire autant que possible les désagréments provoqués par ces travaux et, d'avance, la Municipalité de Moutier vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

Moutier, mars 2021

SIM - Eaux

Avis de construction

Requérant : Ruch Albert et Eliane, Clos Hennet 3, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 3264, Sur Chaux 3

Projet : Construction d'une stabulation pour chevaux et d'une grange

Zone : Agricole

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 30 avril 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 31 mars 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Morf Blaise, chemin des Vergers 8, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 1902, chemin des Vergers 8

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur en façade Nord

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 30 avril 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 31 mars 2021

Services Techniques-Urbanisme



Petit-Val

Avis de construction

Requérant : Michel Jean-Pascal, Planche aux Bœufs 41c, 2716 Sornetan

Emplacement : Planche aux Bœufs 41f, 2716 Sornetan, parcelle N° 216

Modification du permis de construire délivré le **14.01.2020** :

Projet initial : Construction d'une stabulation avec logettes, box de vèlage, stock à fourrage et machine avec fosse à purin

Modification : **Construction d'un nouveau bâtiment avec table d'affouragement, râtelier et stock de fourrage**

Dimensions et genre : selon plans déposés

Zone : agricole

Dérogations : art. 24 LAT, art. 213, alinéa 4, chiffre 2 et alinéa 7 RCC de Sornetan

Dépôt de la demande avec plans, **jusqu'au 23 avril 2021 inclusivement** auprès de l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 24 mars 2021

Le Conseil communal



Roches

Fermeture administration communale

En raison des Fêtes de Pâques, l'administration communale restera fermée le 7 avril 2021.

Merci de votre compréhension et Joyeuses Fêtes de Pâques à tous!

Roches, le 24 mars 2021

Secrétariat communal



Tavannes

Avis de construction

Requérante : Finadette Sàrl, La Sarraz, p. adr. M° Claude Brügger, Route de Tramelan 11, 2710 Tavannes.

Emplacement : parcelles N°s 172 et 173, aux lieux-dits : « Grand-Rue 14 et 16 », commune de Tavannes.

Projet : rénovations intérieures des appartements existants, changement d'affectation et transformation des locaux commerciaux du rez-de-chaussée en 4 appartements.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : centre.

Recensement architectural : objet C, digne de protection, sous contrat de classement depuis le 15.07.2002, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 23 avril 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 24 mars 2021

La préfète : Stéphanie Niederhauser



Valbirse

Avis de construction

Requérants/maitre d'ouvrage : Burkhalter Matthias, Rue du Neuf Clos 3, 2733 Pontenet

Auteur du projet : Renaud Baume, Forge 5, 2345 Les Breuleux

Adresse du projet : BF 420, Rue du Neuf Clos 3, 2733 Pontenet, commune de Valbirse

Description du projet : rénovation et agrandissement de l'appartement au 1^{er} étage Nord avec emprise sur la grange ; ajout d'une fenêtre en façade Nord et 2 fenêtres en façade Sud

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : zone Village ancien

Objets protégés : Ensemble bâti A (Pontenet village), Objet C, digne de conservation

Dépôt public : du 24 mars au 23 avril 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 19 mars 2021

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Demande de permis après-coup

Requérants/maitre d'ouvrage : Azizova Zezag et Uvays Tankaeve, Rue Principale 17, 2735 Bévillard

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, architecte HES, Rue Aimé Charpilloz 4, 2735 Bévillard

Adresse du projet : BF 326, Rue Principale 17a, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet : construction d'un nouveau couvert pour deux voitures, en bois, avec toiture à 2 pans, aménagement d'une nouvelle zone en pavés filtrants

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre

Objets protégés : Digne de conservation

Dépôt public : du 31 mars au 30 avril 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou

réerves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 26 mars 2021

Commune mixte de Valbirse

Commune bourgeoise de Malleray

Fermeture de la charrière de Montoz (Malleray)

Pour cause de coupes de bois, la charrière de Montoz (Malleray) sera fermée du mardi 6 avril 2021 jusqu'à fin avril 2021 de 7 h 30 à 17 h 30 (du lundi au vendredi).

Malleray, le 26 mars 2021

Commune bourgeoise de Malleray

Divers

Par8

AGENDA PAR8 – Programme de la semaine Sainte

Lundi 29 mars 2021 – Grandval: 19h, Chemin de croix avec méditations: parcours le long du chemin entre l'Eglise St-Martin et le village voisin de Crémines. **Moutier:** 19h, à la Collégiale, méditation accompagnée de musique. **Court:** 19h, à l'Eglise, méditation de la Semaine Sainte. **Tramelan:** de 17h30 à 18h, à l'Eglise, se préparer à vivre la passion par la musique et la méditation.

Mardi 30 mars 2021 – Grandval: 19h, Chemin de croix avec méditations: parcours le long du chemin entre l'Eglise St-Martin et le village voisin de

Crémines. **Moutier:** 19h, à la Collégiale, méditation accompagnée de musique. **Tramelan:** de 17h30-18h, à l'Eglise, se préparer à vivre la passion par la musique et la méditation.

Mercredi 31 mars 2021 – Grandval: 19h, Chemin de croix avec méditations: parcours le long du chemin entre l'Eglise St-Martin et le village voisin de Crémines. **Moutier:** 19h, à la Collégiale, méditation accompagnée de musique. **Tramelan:** de 17h30-18h, à l'Eglise, se préparer à vivre la passion par la musique et la méditation.

Judi 1^{er} avril 2021 – Grandval: 19h, Chemin de croix avec méditations: parcours le long du chemin entre l'Eglise St-Martin et le village voisin de Crémines. **Moutier:** 19h, à la Collégiale, méditation accompagnée de musique. **Tramelan:** de 17h30-18h, à l'Eglise, se préparer à vivre la passion par la musique et la méditation. **Court:** 19h, à l'Eglise, méditation de la semaine Sainte.

Vendredi Saint 2 avril 2021 – Grandval: 19h, Chemin de croix avec méditations: parcours le long du chemin entre l'Eglise St-Martin et le village voisin de Crémines. **Moutier:** 10h, culte à la Collégiale. **Court:** 10h, culte à l'Eglise. **Haute-Birse:** 10h, culte à l'Eglise de Chaindon, lecture et récit de la passion.

Dimanche de Pâques 4 avril 2021 – Grandval: 10h, Culte à l'Eglise St-Martin. 19h, Chemin de croix avec méditations: parcours le long du chemin entre l'Eglise St-Martin et le village voisin de Crémines. **Court:** 6h30, à l'Eglise, Aube de Pâques œcuménique. **Tramelan:** Aube de Pâques à suivre sur internet. **Haute-Birse:** 6h, culte à l'Eglise de Chaindon. 10h, culte à l'Eglise de Tavannes avec intermède musical. **Bévillard:** 5h30, marche de l'Eglise Catholique à Malleray. 10h, culte au Temple. **Sornetan:** 10h, culte à l'Eglise.

Société de tir Le Cornet Crémines-Corcelles

Avis de tir

La société de tir informe les autorités de la commune mixte, ainsi que la population du village en

général, que des tirs à balles auront lieu sur sa place de tir

du 1^{er} avril au 5 décembre 2021

Chacun est prié de prendre connaissance de ce qui précède et de se conformer à la signalisation de la zone dangereuse mise en place aux abords du stand et de la ciblerie lors de chaque exercice ou concours.

La société de tir décline toute responsabilité en cas d'inobservation de la présente publication.

2746 Crémines, le 21 mars 2021

Société de tir Le Cornet Crémines-Corcelles

Assemblée générale d'ESPAS 2021

En raison des événements actuels, l'assemblée générale d'ESPAS ne se tiendra pas sous sa forme habituelle. Les membres de l'Assemblée générale d'ESPAS seront consultés par voie écrite et devront répondre jusqu'au 27 avril 2021 aux points de l'ordre du jour:

1. Approbation des résultats de la consultation par écrit AG 2020
2. Rapport des co-présidents et approbation
3. Rapport de la direction et approbation
4. Présentation des comptes 2020
 - Rapport de l'organe de révision des comptes 2020
 - Approbation des comptes 2020
5. Budget 2021
6. Informations sur les activités du service pour 2021

Pour ce faire, il sera envoyé à tous les membres les documents usuels pour se prononcer.

Moutier, le 15 mars 2021

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique

sur www.lasemaine.ch

Calendrier des parutions 2021

| N° sem. | N° par. | Date | Jour de parution | 27 | 26 | 07.07.2021 | mercredi | 41 | 37 | 13.10.2021 | mercredi |
|---------|---------|------------|------------------|----|----|------------|----------|----|----|------------|----------|
| 14 | 13 | 08.04.2021 | JEUDI | 28 | 27 | 14.07.2021 | mercredi | 42 | 38 | 20.10.2021 | mercredi |
| 15 | 14 | 14.04.2021 | mercredi | 29 | | 21.07.2021 | SUPPRIME | 43 | 39 | 27.10.2021 | mercredi |
| 16 | 15 | 21.04.2021 | mercredi | 30 | | 28.07.2021 | SUPPRIME | 44 | 40 | 03.11.2021 | mercredi |
| 17 | 16 | 28.04.2021 | mercredi | 31 | | 04.08.2021 | SUPPRIME | 45 | 41 | 10.11.2021 | mercredi |
| 18 | 17 | 05.05.2021 | mercredi | 32 | 28 | 11.08.2021 | mercredi | 46 | 42 | 17.11.2021 | mercredi |
| 19 | 18 | 12.05.2021 | mercredi | 33 | 29 | 18.08.2021 | mercredi | 47 | 43 | 24.11.2021 | mercredi |
| 20 | 19 | 19.05.2021 | mercredi | 34 | 30 | 25.08.2021 | mercredi | 48 | 44 | 01.12.2021 | mercredi |
| 21 | 20 | 27.05.2021 | JEUDI | 35 | 31 | 01.09.2021 | mercredi | 49 | 45 | 08.12.2021 | mercredi |
| 22 | 21 | 02.06.2021 | mercredi | 36 | 32 | 08.09.2021 | mercredi | 50 | 46 | 15.12.2021 | mercredi |
| 23 | 22 | 09.06.2021 | mercredi | 37 | 33 | 15.09.2021 | mercredi | 51 | 47 | 22.12.2021 | mercredi |
| 24 | 23 | 16.06.2021 | mercredi | 38 | 34 | 22.09.2021 | mercredi | 52 | | 29.12.2021 | SUPPRIME |
| 25 | 24 | 23.06.2021 | mercredi | 39 | 35 | 29.09.2021 | mercredi | | | | |
| 26 | 25 | 30.06.2021 | mercredi | 40 | 36 | 06.10.2021 | mercredi | | | | |